

**MODIFICATION
REGLEMENT INTERIEUR
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS
JEU PROVENÇAL
SAISON 2026**

En raison du report des journées de phase de groupes du samedi 27 juin et du dimanche 28 juin pour cause d'alerte canicule, le règlement intérieur a été modifié comme suit (**modifications en rouge**) :

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent règlement intérieur a pour but de compléter la réglementation fédérale sur le championnat des clubs Jeu Provençal. Il n'est donc qu'une annexe de celui-ci et à ce titre ne sont déclinés ci-après que les articles pour lesquels des précisions concernant notre comité sont nécessaires. Il est donc obligatoire de connaître parfaitement le règlement national du championnat des clubs.

L'inscription au championnat des clubs Jeu Provençal est de 10€ par équipe engagée.

Un même club peut inscrire le nombre d'équipes qu'il souhaite.

En 1ère et 2ème division 2 équipes au maximum d'un même club pourront être réparties dans chaque groupe

Terminologies à appliquer

Les CDC sont scindés en divisions et groupes si nécessaire et les intitulés s'établissent de la façon suivante : niveau du championnat, suivi du N° de la division suivie de la lettre du groupe.

Pour la saison 2026, les 33 équipes inscrites seront réparties en 2 divisions. La division 1 composée de 16 clubs sera partagée en 4 groupes de 4 équipes chacune.

- D1GA – D1GB – D1GC – D1GD

Les équipes restantes de division 2 seront réparties en 4 groupes de 4 équipes

- D2GA – D2GB – D2GC – D2GD

ARTICLE 8 - DATES ET HEURES DES RENCONTRE

Les dates et l'ordre des rencontres sont fixés par le Comité Départemental

Les rencontres débiteront à 8h30 et 14h30

Phase de groupes :

– 1ère journée Samedi 29 août à 14h30

– 2ème journée Dimanche 30 août 2026 à 8h30

– 3ème journée Dimanche 30 août 2026 à 14h30

Phases finales :

– Demi-finale Dimanche 27 septembre à 8h30 (lieu à définir)

– Finales Dimanche 27 septembre à 14h30 (lieu à définir)

ARTICLE 13 - PARTIES FINALES – MONTEE

Les montées et descentes de chaque division sont conditionnées par le nombre d'équipes qui descendent de CRC.

A l'issue des phases de groupes, le classement établi déterminera :

- En 1ère division :

L'équipe championne montera en CRC

Seule l'équipe terminant 1^{ère} de chaque groupe disputera les demi-finale sur le principe :

Demi – finale 1 : 1^{er} Groupe A – 1^{er} Groupe D

Demi – finale 2 : 1^{er} Groupe B – 1^{er} Groupe C

La dernière équipe de chaque groupe descendra en 2^{ème} division pour la saison 2027

- En 2ème division :

L'équipe terminant 1^{ère} de chaque groupe accèdera à la 1^{ère} division pour la saison 2027 et disputera les demi-finale sur le principe:

Demi – finale 1 : 1^{er} Groupe A – 1^{er} Groupe D

Demi – finale 2 : 1^{er} Groupe B – 1^{er} Groupe C